



Acte n° 2022C163

## DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 13 OCTOBRE 2022

Nombre de Conseillers :		Date de convocation du Conseil Communautaire :	
En exercice	: 45		06/10/2022
Présents	: 36		
Pouvoirs	: 7		
Votants	: 43		

Le 13 Octobre 2022, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX à la salle des Fêtes, Boulevard des Combattants à Trévoux.

Présents : Didier ALBAN, Gabriel AUMONIER, Cécile BAUDOUX, Emille BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Fablen BIHLER, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Emmanuelle CARGNELLI, Patrick CHARRONDIERE, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Daniel DOMPOINT, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Bruno HENRY, Brigitte KLEIN, Vincent LAUTIER, Gaëlle LICHTLE, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Michèle NUGUET, Richard PACCAUD, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Marcel BABAD (Pouvoir Carole BONTEMPS-HESDIN), Ingrid BESSON, Laëtitia BORDELIER (Pouvoir Gaëlle LICHTLE), Jean-François CHANTELOUBE, Stéphanie PALLIER (Pouvoir Richard PACCAUD), Amina LEGHNIDER (Pouvoir Patrick CHARRONDIERE), Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN), Bernard REY (Pouvoir Emmanuelle CARGNELLI), Pierre ROSET (Pouvoir Christine FORNES).

Secrétaire de séance : Vincent LAUTIER.

### **OBJET : ENVIRONNEMENT - Renouvellement de la convention du poste d'animation lié au projet alimentaire interterritorial (PAIT) avec la Communauté de communes de la Dombes.**

M. Frédéric VALLOS, Vice-Président en charge de l'environnement, du PCAET et des travaux, rappelle que le lancement du projet alimentaire interterritorial a été délibéré au conseil communautaire de la CCDSV du 26 novembre 2020. Ce projet, mutualisé sur les territoires des Communautés de communes de la Dombes (CCD), de Dombes Saône Vallée (CCDSV) et de Val de Saône Centre (CCVSC) pour une première durée de deux ans, a pour objet premier de réaliser un diagnostic alimentaire interterritorial et impulser une dynamique auprès des gestionnaires des restaurants collectifs scolaires pour les aider à se conformer aux attentes de la loi Egalim.

Pour rappel, le PAIT fait l'objet des fiches actions 25 du PCAET validé en conseil communautaire du 19 mai 2022.

Le conseil communautaire du 17 mars 2022 a validé les orientations stratégiques données au PAIT Dombes Val de Saône. Il s'agit désormais d'entamer la construction de la phase opérationnelle.

Notre PAIT a été reconnu par le ministère de l'agriculture comme « PAIT en émergence » et le plan de relance national a octroyé à nos trois territoires une subvention de 67 618 € pour financer l'animation menant à la création du plan d'actions alimentaire.

C'est pourquoi, il est proposé de renouveler la convention qui nous liait à la CC Dombes et la CC Val de Saône Centre pour poursuivre le financement lié au poste de chargé de projet « alimentaire territorial » à temps complet sur une période de 20 mois et porté par la CC Dombes. Aussi, certaines actions impulsées sur les deux premières années du PAIT sont reconduites pour la prochaine période de conventionnement (formation des cuisiniers, animations scolaires, accompagnement à la concertation avec les acteurs alimentaires des territoires...). Le reste à charge sera réparti entre les 3 EPCI mobilisés sur ce projet : CCDSV, CCD, CCVSC.

Le montant total du projet sur 20 mois est estimé à 143 225 € :

Organismes financeurs	Coûts
Plan de relance	67 618 €
Reste à charge partagé entre les 3 EPCI	75 607 €
<b>Total</b>	<b>143 225 €</b>

Considérant que cette démarche rentre dans le champ de la communauté de communes, au travers de sa compétence économique et de sa compétence en termes d'environnement et du PCAET,

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 04/10/2022.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **DE VALIDER** le lancement de la démarche de création du plan d'actions du projet alimentaire territorial mutualisé sur les territoires des Communautés de communes de la Dombes, Dombes Saône Vallée et Val de Saône Centre et son plan de financement prévisionnel ;
- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à signer tout document à intervenir pour formaliser cet accord ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondants à la participation financière de la CCDSV seront inscrits au budget principal 2022 et suivants.

A Trévoux, le 13/10/2022

Le Secrétaire de Séance,

Vincent LAUTIER

Affichage sous format électronique :

19 OCT. 2022

Le Président,

Marc PECHOUX

